



L'édito de Sandra :

Chers Sénouillacoises et Sénouillacois, je suis heureuse de vous présenter la toute nouvelle version de « La lettre d'information ». Vous y retrouverez l'essentiel du mois, des infos pratiques, les derniers évènements au sein du conseil et de la communauté d'agglomération et l'agenda du mois. Elle sera distribuée en version papier, à chaque habitant de la commune, mais sera également consultable, par tous, sur le site de la commune et par lien sur la page Facebook de la mairie. Bonne lecture à tous ...

A la Une

L'ensemble du conseil municipal, vous souhaite à toutes et à tous, ses
MEILLEURS VŒUX pour la nouvelle année

Actu du mois :

- > La bibliothèque a été transférée dans les locaux de la mairie
- > Réflexion en cours pour la création d'un comité des fêtes
- > 2 nouvelles agents ont rejoint nos équipes à partir du 2 janvier

Bon à Savoir :

- > Recensement de la population du 19 janvier au 18 février par 3 agents recenseurs : Nelly RAYNAL, Béatrice DELMAS, Patrice FUMA
- > Pizzas sur place ou à emporter, tous les jeudis soirs devant la mairie chez Tonton's Pizza à partir de 18h

Les petites infos sympas

Le Diction : Brouillard en janvier, année ensoleillée.

Côté Fleur : Janvier est une période où la végétation est au repos, où la neige et le gel remplacent parfois le tapis vert de nos jardins, où l'on pense qu'aucune fleur ne peut venir bousculer cette tranquillité. Pourtant certaines vivaces ont la grande particularité d'égayer l'hiver. Les **Hellébores** ou Roses de Noël peuvent fleurir en pleine terre, en bacs de terrasse ou orner vos fenêtres. Il y a aussi la **Bruyère d'hiver** avec ses petites clochettes roses, mauves et blanches. Enfin les Primevères vivaces ou annuelles.

Niveau bulbe, les enfants offrez un bulbe de **Jacinthe** ou **d'Amaryllis** à votre maman et regardez le grandir et s'épanouir au bord de votre fenêtre intérieure.

L'astuce : Voici un aliment qui soulage de manière efficace la douleur des brûlures légères : la moutarde. Mettez de la moutarde directement sur la brûlure. Ça marche très vite. Très important, le faire tout de suite, juste après la brûlure.

La date du mois: L'Épiphanie : dimanche 8 janvier

Cette fête, à l'origine, était consacrée, en Orient, aux « manifestations » du Christ (naissance, adoration par les Mages, baptême) alors qu'en Occident on ne célébrait que sa naissance, le 25 décembre. Puis il y eut échange, l'Occident adoptant l'Épiphanie orientale et l'Orient le Noël occidental. La tradition populaire compte trois Mages, qu'elle nomme Melchior, Gaspard et Balthazar, et les considère comme des rois d'Arabie.

Du côté du conseil municipal

Vous trouverez ci-dessous la liste des sujets abordés lors du dernier conseil qui a eu lieu le 20 Décembre. Vous pouvez retrouver le compte rendu détaillé sur le site de la mairie www.senouillac.fr ou directement en mairie

- Création d'un emploi (transféré à l'agglomération) permanent à temps non complet pour l'ALAE
- Remplacement d'un poste dans le cadre du dispositif CUI-CAE
- Renouvellement de convention avec l'association NISSODIA
- Indemnités de fonction exceptionnelle d'un conseiller municipal titulaire de délégation pour la mission de coordination du recensement
- Tarifs de la PAC (Participation à l'Assainissement Collectif)
- Décision modificative suite à vérification du trésorier payeur Général
- Déclaration d'un bien en état d'abandon manifeste – Acquisition d'une parcelle par voie d'expropriation pour cause d'utilité publique
- Vote des tarifs 2017
- Accord de principe sur le projet d'aménagement du village
- Transferts de petits équipements et travaux effectués par nos agents dans le cadre de programmes d'investissement (délibérations modificatives pour du travail effectué en régie)
- Comptes rendus des différentes commissions et sujets divers
 - Déplacement d'un coffret électrique par le SDET
 - Création de petits agendas et d'un point information par la société INFOCOM
 - Défauts constatés sur les travaux de voirie effectués par la société Colas
 - Etude par Trifyl pour l'implantation d'une chaudière à bois pour les bâtiments scolaires
 - Proposition de la mise en place d'une lettre d'information mensuelle (que voici !)
 - Réunion publique pour un nouveau comité des fêtes (le 11 janvier à 20h30)
 - Rappel de M. Le Préfet sur l'influenza aviaire et l'interdiction de vente et cession d'artifices de divertissement

Date du prochain conseil municipal : mercredi 25 janvier à 20h30

La communauté des communes en bref

A partir du 1^{er} Janvier les 3 communautés des communes (Tarn et Dadou, Vère-Grésigne/Pays Salvagnacois et CORA) fusionnent en une seule communauté d'Agglomération. Elle regroupera 63 communes. La mise en place est en cours (statuts, fonctionnement, transfert de compétence, ...). L'élection du nouveau bureau et de son Président, aura lieu le 10 Janvier. Nous vous donnerons les principaux éléments au fil des mois.

Il y a toujours quelque chose à faire à Sénouillac !

Agenda

- VENDREDI 6 JANVIER : Vœux du Maire Bernard Ferret et de l'équipe municipale
- MERCREDI 11 JANVIER : Réunion publique pour la réflexion autour d'un nouveau Comité des Fêtes
- DIMANCHE 15 JANVIER : Messe à 10h30 à MAURIAC

Côté associations

(horaires consultables en mairie)

- Le LUNDI : Gym
- Le MARDI : Yoga Et Théâtre
- Le MERCREDI : Ligue HOOPA/Pokemon et Danse de salon
- Le JEUDI Activité Club Génération Mouvement et Gym